

## MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



# Compte rendu de la séance du conseil municipal 9 décembre 2025

Le 9 décembre 2025, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 2 décembre 2025 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**Présents** : Mrs. CHAUVIN Marc, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence

**Absente excusée** : Maude LECAMUS, représentée par Sylvie FORET  
Annie ROUSSET, représentée par Florence RONDEAU

**Absents** : Stéphanie CHOLET

**Secrétaire de séance** : Florence RONDEAU

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte rendu
- 3 - Discussion devis réparation trou chaussée rue grande
- 4 - Discussion projet maison 55 rue Grande
- 5 - Délibération - Point sur location salles des fêtes
- 6 - SMBVA & taxe GEMAPI
- 7 - Divers

### Approbation du procès-verbal du 4 novembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 04/11/2025 à l'unanimité.

### Réparation trou chaussée rue grande

Le devis de réparation a été reçu ; il prévoit l'étanchéisation du regard et du tuyau, la pose d'un clapet anti-retour et reprise de la chaussée.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

M.C.

## Projet maison 55 rue Grande

Le contrat de prêt est signé. La signature devrait intervenir début janvier ; les fonds seront débloqués à ce moment-là.

Diverses solutions sont débattues concernant l'avenir de ce bâtiment et du terrain. Elles seront à étudier et à chiffrer plus précisément ; les discussions sont ouvertes ; une décision interviendra ultérieurement.

## Point sur location salles des fêtes

Une nouvelle fois, des désordres ont été constatés lors de la restitution de la salle du préau : confettis et déjections canines dans la cour.

Il est donc prévu de modifier les contrats de location en ajoutant des frais de nettoyage aussi bien pour les salles que pour les extérieurs (ménage Escalier : 100 € ; ménage Préau : 70 € ; pour la cour du préau : 70 €). Concernant l'escalier, une facturation sera effectuée en cas de présence de véhicules dans la cour (100 €) car il est rappelé qu'il s'agit d'un accès pompier.

## SMBVA & taxe GEMAPI

Lors de la réunion du 8 décembre 2025, le Président du SMBVA a rappelé que les travaux qu'il effectue ne sont désormais financés que par la cotisation versée par les communautés de communes adhérentes (2.5 €/habitant).

Du fait du désengagement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui ne finance plus que partiellement les études, il est probable que la cotisation soit augmentée l'année prochaine.

Faute d'accord à ce sujet, nous risquons de voir la mise en place d'une taxe GEMAPI (impôt !) ; le montant de cette taxe nous serait imposé et cette taxe serait irréversible.

Affaire à suivre.

## Points divers :

**Spectacle de Noël** : beaucoup de monde, petits et grands se sont déplacés et régalez avec un goûter après un spectacle qui a enchanté tout le monde.

**Coupes de bois** : la dernière vente a rapporté près de 26 000 € au lieu des 20 000 prévus.

**Berges de Seine** : les travaux doivent se terminer le 15/12. Réception prévue le 18/12/25.

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal : **le mardi 13 janvier 2026 à 20 h.**

Fait à la Tombe, Le 9 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Florence RONDEAU



Le Maire

Marc CHAUVIN

